

*Pays*Loire  
*Touraine*

# Perspectives et programmes d'actions pour la Tranche 2

## ORAC 2009-2013 Pays Loire Touraine

**OPERATION REALISEE AVEC LE SOUTIEN FINANCIER ET TECHNIQUE DE :**



Mai 2011

## AVANT PROPOS

---

*Le dynamisme de réalisation de la Tranche 1 de l'ORAC du Pays Loire Touraine ainsi que les témoignages des professionnels du territoire attestent clairement de la nécessité de poursuivre l'opération engagée depuis 2009.*

*En effet, il est de première importance de poursuivre cette opération car cette procédure permet de répondre aux nombreux besoins d'investissement ressentis par les entreprises artisanales et commerciales mais également de dynamiser l'économie et l'emploi de l'ensemble des petites communes.*

*Les perspectives pour la Tranche 2 sont largement optimistes au vu des sollicitations quotidiennes et du potentiel de dossiers encore sous-exploité sur le territoire.*

### **I. LES PERSPECTIVES DE REALISATION DE LA TRANCHE 2**

---

#### **a) UN RYTHME DE REALISATION DE L'OPERATION TRES DYNAMIQUE**

*Le rythme des réalisations de la première tranche de l'ORAC a été plus que dynamique. En effet, en à peine deux ans de procédure **103 demandes individuelles** ont été examinées par le comité de pilotage. En comparant avec l'ORAC menée entre 2001-2005 sur le territoire, on peut confirmer le dynamisme ressenti car seul 70 dossiers avaient été examinés sur la première tranche.*

*Diverses explications peuvent être avancées. Tout d'abord la principale qui est des besoins d'investissements des entreprises plus importants qu'il y a 10 ans. Mais également, une connaissance de la procédure ORAC mieux généralisée au territoire et enfin un accompagnement des communautés de communes et des chambres consulaires plus présents auprès des entreprises locales.*

*Ce dynamisme risque de perdurer car après deux années d'activité relativement difficiles pour les entreprises, celle-ci, fin 2010- début 2011, est repartie largement à la hausse.*

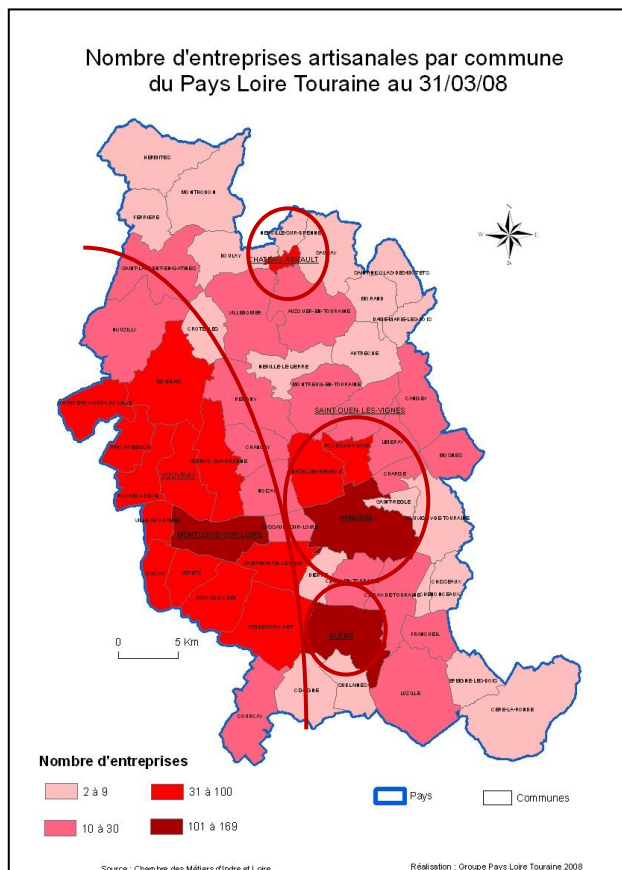
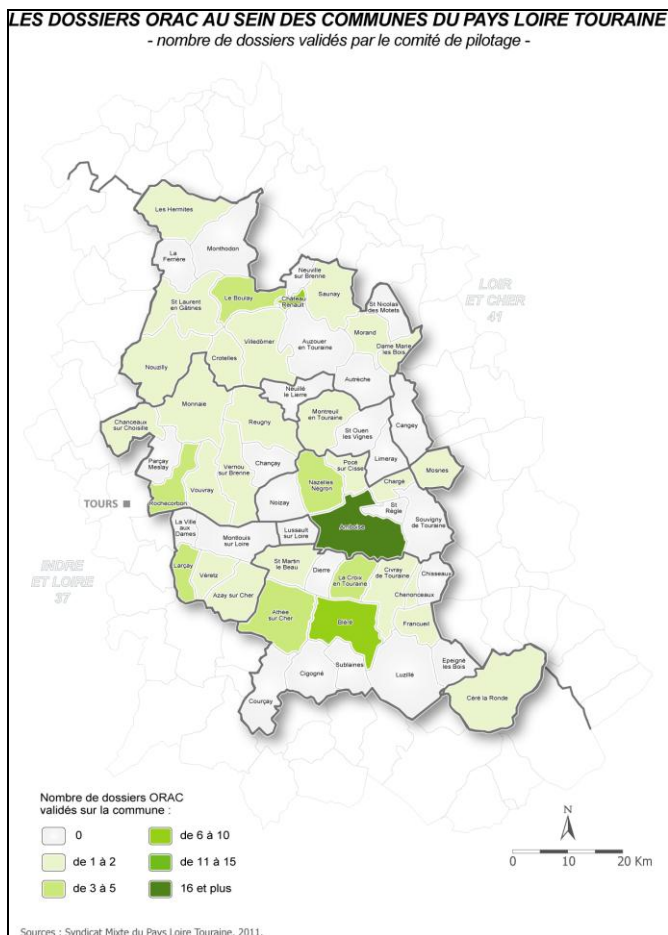
*Aux dires des professionnels, les carnets de commandes sont complets et les chantiers s'accumulent. Cette surcharge de travail va inciter les entreprises à embaucher et investir dans leurs outils de travail et leurs locaux.*

*Outre ce regain d'activité, le potentiel de dossiers mis en exergue lors de l'étude préalable est encore largement sous-exploité.*

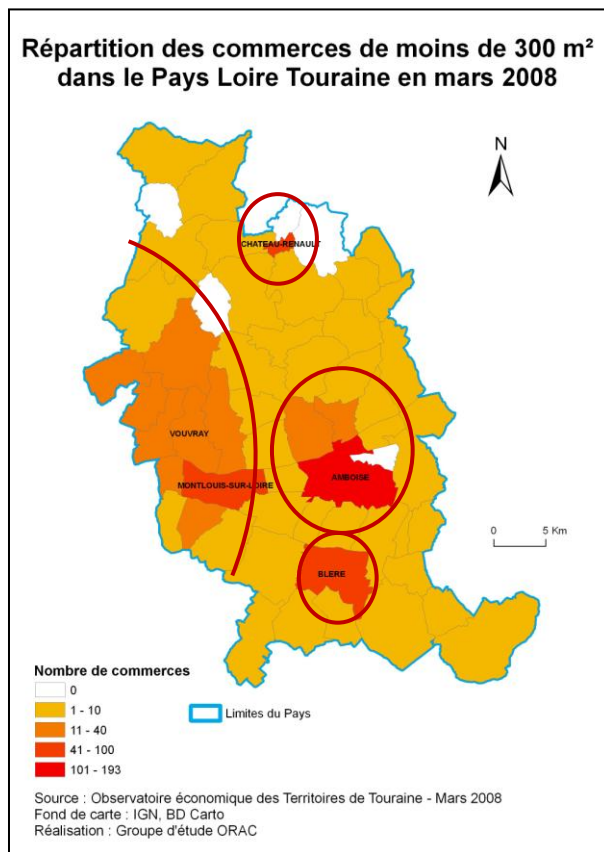
#### **b) UN POTENTIEL DE DOSSIERS ENCORE SOUS-EXPLOITE**

*Au-delà des besoins ressentis au travers du dynamisme de l'opération, on peut remarquer au vu de la localisation des artisans et commerçants du Pays recensés lors de l'étude préalable et de la carte de localisation des projets ORAC que le potentiel de projets situé dans les communes proches de l'agglomération tourangelle n'a pas encore été mobilisé. (Voir comparaison entre les cartes ci-dessous)*

*Il est envisagé sur la deuxième tranche ORAC de réaliser une communication par voix de presse dans ces secteurs afin d'identifier et de faire émerger des besoins potentiels.*



Carte n°2: Localisation des artisans en mars 2008



Carte n°1: Localisation des commerçants en mars 2008

## ***II. LE PROGRAMME D' ACTIONS DE LA TRANCHE 2***

---

**a) AXE INVESTISSEMENT - AIDE DIRECTE AUX ENTREPRISES**

<b>DESCRIPTION</b>	Il s'agit de continuer à soutenir les projets de développement, de modernisation, de mises aux normes et de créations-reprises des artisans et commerçants du Pays Loire Touraine dans le respect des règles d'éligibilité fixées par les financeurs.
<b>CIBLES</b>	Ensemble des artisans et commerçants situés sur le territoire du Pays Loire Touraine, répondant au champ d'application de l'opération.
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir un effet levier sur les investissements réalisés par les entreprises,</li> <li>- Déclencher la prise de décision d'un programme d'investissements de nature à développer et pérenniser l'activité de l'entreprise,</li> <li>- Aider à l'aménagement, à la modernisation des bâtiments artisanaux ou commerciaux, à l'acquisition de matériel de production performant et à l'aménagement de véhicules de tournées.</li> <li>- Permettre de façon progressivement la mise aux normes des locaux</li> <li>- Développer la formation des entrepreneurs</li> </ul>
<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	La tranche 1 a permis le montage de <b>103 dossiers</b> il est envisagé le même nombre de réalisations sur la tranche 2.
<b>MOYENS UTILISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Subvention de 30 % du montant des dépenses éligibles hors taxes dans la limite d'un plafond de subvention à 10 000€ et conditions de formation</li> <li>- Montage des dossiers par les chambres consulaires,</li> <li>- Enquête à posteriori sur l'impact de l'investissement réalisé.</li> </ul>
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	Syndicat mixte du Pays Loire Touraine
<b>INDICATEURS D'EVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de projets réalisés</li> <li>- Type d'investissements</li> <li>- Secteurs d'activités</li> <li>- Localisation</li> <li>- Etc...</li> </ul>
<b>COUT PREVISIONNEL</b>	<p>Au cours de la Tranche 1, le montant moyen des investissements éligibles était de 38 400€ Soit pour 103 dossiers, <b>3 955 200€ d'envisagés</b></p> <p>La subvention moyenne par projet était elle de 7600 € Soit 103 dossiers à 7600€ = 782 800€ arrondi à <b>783 000€ d'aides financières envisagées</b></p>

**ECHEANCIER**

	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
<b>SOLLICITATION</b>			
<b>REALISATION</b>			

**COUT GLOBAL - BUDGET PREVISIONNEL**

		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	
<b>Tranche 2</b>	<i>Investissements éligibles à l'ORAC</i>	3 955 200€	<i>Entreprises (80,2%)</i>	3 172 200€
			<i>FISAC (9,9%)</i>	391 500€
			<i>Conseil Régional (6,1%)</i>	241 500€
			<i>Conseil Général (3,8%)</i>	150 000€
			<b>TOTAL</b>	<b>3 955 200€</b>

	<b>Partenaires</b>	<b>Etat</b>	<b>%</b>	<b>Région</b>	<b>%</b>	<b>Département</b>	<b>%</b>	<b>Entreprises</b>	<b>%</b>	<b>Total investissements éligibles HT</b>
<b>Investissement</b>										
Tranche 1	Aides directes à la modernisation d'entreprises commerciales et	232 750 €	7,87%	395 000 €	13,36%	100 000 €	3,38%	2 228 508 €	75,38%	<b>2 956 258 €</b>
Tranche 2		391 500 €	9,9%	241 500 €	6,1%	150 000 €	3,8%	3 172 200 €	80,2%	<b>3 955 200 €</b>
<b>Total</b>		<b>624 250 €</b>	<b>9,0%</b>	<b>636 500 €</b>	<b>9,2%</b>	<b>250 000 €</b>	<b>3,6%</b>	<b>5 400 708 €</b>	<b>78,1%</b>	<b>6 911 458 €</b>
		<b>1 510 750 €</b>								

Tableau 1 : Tableau récapitulatif de l'axe investissement sur les 2 tranches ORAC

**b) AXE FONCTIONNEMENT - ANIMATION**

**Action 1 – Poste d’animatrice ORAC Tranche 2**

<b>DESCRIPTION</b>	<i>Il s’agit d’animer la deuxième tranche de l’ORAC, pour ce faire il est nécessaire de maintenir un poste d’animateur à mi-temps sur toute la durée de la tranche.</i>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser l’animation et la coordination de l’ORAC</li> <li>- Suivi opérationnel, administratif, comptable et financier,</li> <li>- Animer le comité de pilotage technique pour assurer le suivi de l’ORAC et en préparer les réunions,</li> <li>- Informer les artisans et commerçants concernés de l’évolution de cette opération.</li> <li>- Etablir un bilan annuel moral et financier détaillé aux divers financeurs de l’opération</li> <li>- Assurer la coordination entre les différents partenaires financiers et techniques et informer les élus de l’avancement des projets,</li> <li>- Elaborer des conventions entre les partenaires financiers et le Pays précisant les procédures concourant à l’éligibilité des projets et à l’octroi des subventions ainsi que les modalités de suivi et d’évaluation de l’opération,</li> <li>- Réaliser toute demande de participation financière auprès des différents partenaires,</li> <li>- Réaliser l’évaluation de l’opération.</li> <li>- Mettre en place les actions collectives prévues dans le programme d’actions</li> </ul>
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	Syndicat mixte du Pays Loire Touraine
<b>COUT PREVISIONNEL</b>	<p><i>Le budget prévisionnel de l’animation de la Tranche 2 de l’ORAC est calculé à partir d’un mi-temps basé sur le salaire brut + charges sociales payés en 2011.</i></p> <p><i>Celui-ci est augmenté de 2% afin de tenir compte de la valorisation annuelle potentielle de l’indice de rémunération. Le budget prévisionnel est présenté pour une durée légale d’un an.</i></p> <p><b>Soit 1 282€ x 12 = 15 384€ arrondi à 15 390€</b></p>

**ECHEANCIER**

	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
<b>REFLEXION</b>			
<b>REALISATION</b>			

**COUT GLOBAL - BUDGET PREVISIONNEL**

	<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Tranche 2</b>	<i>Mi-temps salaire brut + charges sociales</i>	<i>15 390 €</i>	<i>Syndicat mixte du Pays Loire Touraine (51,3%)</i>	<i>7 890€</i>
			<i>FISAC (48,7%)</i>	<i>7 500€</i>
			<b>TOTAL</b>	<b>15 390€</b>

## Action 2 – Expertise des dossiers

<b>DESCRIPTION</b>	Le principe de cette action est d'associer à chaque dossier de demande ORAC une expertise économique et financière de l'entreprise demandeuse et un avis d'expert sur la viabilité de leur projet. Ces expertises sont réalisées par les conseillers territoriaux des chambres consulaires
<b>CIBLES</b>	Ensemble des artisans et commerçants situés sur le territoire du Pays Loire Touraine, répondant aux champs d'application de l'opération.
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des audits des entreprises sollicitant des subventions publiques</li> <li>- Déclencher la prise de décision d'un programme d'investissements de nature à développer et pérenniser l'activité de l'entreprise,</li> <li>- Favoriser la définition et la mise en œuvre d'un programme de développement</li> </ul>
<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	La réalisation de 103 expertises au cours de la Tranche 2 Une expertise de qualité et une efficacité optimisée
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	Syndicat mixte du Pays Loire Touraine
<b>MAITRE D'ŒUVRE</b>	Chambre de Commerce et d'Industrie – Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
<b>COUT PREVISIONNEL</b>	Coût de l'expertise par dossiers 620 € Coût de la deuxième tranche : <b>au vu des fluctuations de la subvention moyenne lors de la Tranche 1, il est envisagé de solliciter une marge de 5 expertises supplémentaires de dossiers ORAC</b> Soit 108 expertises à 620€ = 66 960€ arrondi à <b>67 000€</b>

### ECHEANCIER

	2011	2012	2013
<b>REFLEXION</b>			
<b>REALISATION</b>			

### COUT GLOBAL - BUDGET PREVISIONNEL

	<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Tranche 2</b>	108 expertises à 620 €	67 000€	Chambres consulaires FISAC	33 500 € 33 500 €
			<b>TOTAL</b>	<b>67 000€</b>

C) AXE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS COLLECTIVES

**Volet 1 – Dynamiser les marchés du Pays et valoriser la production locale**

**Action 1 – Circuit de « Leçons de cuisine en plein air »**

<p><b>FONDEMENT DE L’ACTION</b></p>	<p>Le Pays Loire Touraine affiche depuis quelques années sa volonté de mener des réflexions autour des circuits courts (vente à la ferme, développement des marchés etc...) et de l’agriculture biologique. Dans le même esprit, il conduit également des actions de sensibilisation autour de la thématique des produits locaux, et de la valorisation des savoir-faire avec par exemple la réalisation du « Carnet d’adresses des artisans et producteurs »</p> <p>Afin de poursuivre ces réflexions et les partenariats créés, le Pays souhaite réaliser un circuit d’animations sur le territoire: <b>Les leçons de cuisine en plein air</b></p>
<p><b>DESCRIPTION</b></p>	<p>Cette action consiste à proposer des cours de cuisine gratuits sur les marchés du Pays. A partir des produits locaux et de saison qu’il est envisagé de demander aux artisans et producteurs recensés dans le carnet d’adresses des artisans et producteurs du Pays, les participants apprendront à réaliser une ou plusieurs recettes avec l’aide d’un enseignant et d’élèves du lycée hôtelier d’Amboise. Leurs préparations ainsi que des fiches recettes leur seront remises à la fin du cours. Les fiches recettes pourront également être distribuées durant le cours de cuisine aux passants du marché.</p> <p>Les cours seront ouverts à tous les amateurs de cuisine sur inscription dans la limite des places disponibles</p> <p>Il est envisagé de reproduire cette animation 5 fois, sur le marché d’Amboise (vendredi matin), de Château-Renault (mardi matin), de Bléré (Mardi matin), de Vernou-sur-Brenne (Jeudi matin), et de Montlouis-sur-Loire (Jeudi matin)</p>
<p><b>CIBLES</b></p>	<p>Population locale</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer une animation innovante alliant proximité, qualité et convivialité</li> <li>- Animer et dynamiser les marchés du Pays</li> <li>- Sensibiliser la population au bien mangé et aux produits locaux</li> <li>- Valoriser les savoir-faire, les compétences et les formations proposés par le lycée hôtelier</li> <li>- Créer de nouveaux partenariats</li> </ul>
<p><b>RESULTATS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des marchés animés le jour des cours de cuisine</li> <li>- La mise en place d’un projet pédagogique avec le lycée hôtelier</li> <li>- Une mise en valeur des professionnels et des produits locaux.</li> </ul>
<p><b>MAITRE D’OUVRAGE</b></p>	<p>Syndicat mixte du Pays Loire Touraine</p>
<p><b>ROLE DE L’ANIMATEUR ORAC</b></p>	<p>Ingénierie de l’action</p>
<p><b>ACTEURS CONCERNES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commerçants et artisans du marché</li> <li>- Lycée hôtelier d’Amboise</li> <li>- Lycée Viticole d’Amboise</li> <li>- Agriculteurs - viticulteurs</li> <li>- Communes (Amboise, Château-Renault, Vernou-sur-Brenne, Bléré et Montlouis-sur-Loire)</li> <li>- Chambres consulaires</li> </ul>

	- Pays Loire Touraine
<b>INDICATEURS D'EVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de participants</li> <li>- Le témoignage des participants et des professionnels</li> <li>- La volonté de reproduire l'action sur d'autres secteurs et plusieurs années</li> </ul>
<b>COÛT PREVISIONNEL</b>	<p>Coût d'un atelier est estimé à <b>2 100€</b> soit : 300€ pour la prestation d'un cuisinier ou d'un animateur, 200€ de produits, 1 000€ de location de matériel et 600€ de communication</p> <p>Pour la réalisation des 5 ateliers prévus, le montant de l'action est de 10 000€</p>

**ECHEANCIER**

	2011	2012	2013
<b>REFLEXION</b>			
<b>REALISATION</b>			

**COÛT GLOBAL - BUDGET PREVISIONNEL :**

		<b>Dépenses HT</b>	<b>Recettes</b>
<b>Tranche 2</b>	Prestations (cuisinier et animateur)	1 500 €	
	Achat de produits pour les leçons de cuisine	1 000 €	Syndicat mixte du Pays Loire Touraine (28,2%) 3 250€
	Location de matériels	6 000 €	Lycée hôtelier d'Amboise (apport en nature)(13%) 1 500 €
	Communication (conception et impression d'affiches, flyers, fiches des recettes réalisées sur le marché, banderoles, envoi de la communication)	3 000 €	Producteurs et artisans (apport en nature)(8,7%) 1 000 €
			FISAC (50%) 5 750 €
	<b>TOTAL</b>	<b>11 500 €</b>	<b>TOTAL 11 500 €</b>

**Volet 2 – Sensibiliser et informer les commerçants non sédentaires du Pays**

**Action 1 - Guide des « Clés du bon commerçant de marché »**

<b>FONDEMENT DE L'ACTION</b>	Il est ressorti de l'étude des marchés et des réunions avec le Syndicat des marchés de Touraine qu'être commerçant non sédentaire n'est pas une activité facile à appréhender. Comme tous métiers, il y a des normes et des usages à connaître. Or dans un contexte où l'auto-entrepreneuriat se développe fortement, il est apparu comme important de transmettre les convenances et les règles de l'activité non sédentaire.
<b>DESCRIPTION</b>	Cette action consiste à éditer un guide résumant de façon ludique les grandes thématiques propre à l'activité non sédentaire. Ce guide sera distribué aux commerçants non sédentaires par l'intermédiaire du Syndicat des marchés.
<b>CIBLES</b>	Les commerçants de marchés en activité et en création
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer ou rappeler aux commerçants non sédentaires, les us et coutumes de leur profession</li> <li>- Disposer d'un support ludique regroupant les informations indispensables</li> <li>- Améliorer l'identification du Pays</li> <li>- Poursuivre les partenariats engagés</li> </ul>
<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	L'édition du guide entre 500 et 1 000 exemplaires Une amélioration de la tenue des étals Des commerçants plus informés sur les règles propres à leur activité ou à leur futur métier.
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	Syndicat Mixte du Pays Loire Touraine
<b>ROLE DE L'ANIMATEUR ORAC</b>	Ingénierie du projet et conception du guide
<b>ACTEURS CONCERNES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Syndicat des marchés de Touraine</li> <li>- Chambres consulaires</li> <li>- Pays Loire Touraine</li> </ul>
<b>INDICATEURS D'EVALUATION</b>	Les retours de témoignages des professionnels

**ECHEANCIER**

	2011	2012	2013
<b>REFLEXION</b>			
<b>REALISATION</b>			

**COUT GLOBAL - BUDGET PREVISIONNEL :**

	<b>Dépenses HT</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Tranche 2</b>	Réunions de travail (temps agents)	800 €	Syndicat Mixte du Pays Loire Touraine	4 700 €
	Conception (réalisation en interne) temps agent	2 000€	Syndicat des Marchés de Touraine	400€
	Impression (500 à 1000 exemplaires)	2 500€	Chambres consulaires	400€
	Distribution	200 €		
	<b>TOTAL</b>	<b>5 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 500€</b>

**Action 2 – Cycle de formation à destination des commerçants non sédentaires en création**

<b>FONDEMENT DE L'ACTION</b>	Afin de poursuivre l'action lancée en 2011 avec le guide des clés du « bon commerçant de marché », il est envisagé de réaliser des réunions d'informations destinées aux futurs commerçants non sédentaires.
<b>DESCRIPTION</b>	Il s'agit par cette action d'informer tous futurs commerçants non sédentaires des coulisses du métier. La mise en place de 3 demi-journées d'informations permettra de sensibiliser les créateurs aux notions clés du fonctionnement d'un marché. Ces réunions pourront être animées par des commerçants en activité et des consultants spécialisés.  Au cours de ces réunions, les aides à la création pourront être présentées.
<b>CIBLES</b>	Créateurs souhaitant démarrer une activité non sédentaire
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter la création de commerce non sédentaire</li> <li>- Des entrepreneurs bien informés permettent d'avoir un meilleur maintien de ces nouvelles entreprises</li> <li>- Le respect des us et coutumes des marchés et donc une meilleure intégration dans ce type d'activité</li> </ul>
<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	La création d'activités non sédentaires réussie
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	Syndicat Mixte du Pays Loire Touraine
<b>ROLE DE L'ANIMATEUR ORAC</b>	Ingénierie de l'action
<b>ACTEURS CONCERNES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Syndicat des marchés de Touraine</li> <li>- Chambres consulaires</li> <li>- Pays Loire Touraine</li> </ul>
<b>INDICATEURS D'EVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de participants aux réunions d'informations</li> <li>- Le nombre de création d'activités non sédentaires</li> </ul>

**ECHEANCIER**

	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
<b>REFLEXION</b>			
<b>REALISATION</b>			

**COUT GLOBAL - BUDGET PREVISIONNEL :**

	<b>DEPENSES HT</b>	<b>RECETTES</b>
<b>TRANCHE 2</b>	<b>Prestations</b> des intervenants pour 3 réunions (400€ par session) 1 200 €	Syndicat mixte du Pays Loire Touraine (30%) 900 €
	<b>Communication</b> (Conception, impression et envoi d'invitations ≈ 300, plaquettes d'information) 500 €	Syndicat des marchés de touraine (apport en nature)(20%) 600 €
	<b>Organisation</b> (Locations de salles et frais de bouche) 1 300 €	FISAC (50%) 1 500 €
	<b>TOTAL</b> 3 000 €	<b>TOTAL</b> 3 000 €

**Volet 3 – Accompagner les entrepreneurs dans leurs démarches en faveur des personnes à mobilité réduite**

**Action 1 – Ateliers de formation sur l'adaptation des logements des personnes âgées et à mobilité réduite destinés aux artisans du bâtiment**

<b>FONDEMENT DE L'ACTION</b>	<p>Depuis 2009, le Pays Loire Touraine mène dans le cadre de son programme Leader <b>une campagne de sensibilisation sur l'adaptation des logements des personnes âgées.</b></p> <p>Ce projet porté en partenariat avec le PACT 37 et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat a permis l'édition d'une brochure d'information et la mise en place de 17 séances d'information à destination des aides à domicile, des personnes retraitées et des artisans du bâtiment.</p> <p>Afin de poursuivre cette action il est envisagé de compléter la sensibilisation faite aux artisans du bâtiment par des ateliers de formation concrète.</p>
<b>DESCRIPTION</b>	<p>Il est envisagé la mise en place de trois ateliers de formation sur le territoire du Pays. Ces ateliers dispensés par des formateurs de la CAPEB ou de l'ARFAB ont pour intérêt de mettre les participants en situation d'handicap. Les démonstrations ainsi faites favorisent l'appréhension par les artisans du bâtiment des difficultés rencontrées par les personnes à mobilités réduites.</p> <p>Ces ateliers seront limités à une dizaine de personnes sur inscription.</p>
<b>CIBLES</b>	Les artisans des métiers du bâtiment
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les compétences des artisans du bâtiment dans le domaine de l'adaptation des logements</li> <li>- Développer le rôle de conseil des artisans</li> <li>- Faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et à mobilité réduites</li> </ul>
<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	Des artisans en mesure de répondre correctement aux demandes de travaux faites par des personnes à mobilité réduite
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	Chambre de Métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire
<b>ROLE DE L'ANIMATEUR ORAC</b>	Suivi et participation à l'action
<b>ACTEURS CONCERNES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire</li> <li>- PACT 37</li> <li>- CAPEB 37</li> <li>- ARFAB centre</li> <li>- CNISAM</li> <li>- Pays Loire Touraine</li> </ul>
<b>INDICATEURS D'EVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de participation aux ateliers</li> <li>- Témoignages des participants</li> </ul>

**ECHEANCIER**

	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
<b>REFLEXION</b>			
<b>REALISATION</b>			

**COUT GLOBAL - BUDGET PREVISIONNEL :**

	<b>DEPENSES HT</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>TRANCHE 2</b>	<b>Prestations des intervenants pour 2 ateliers de formation</b>	5 200 €		
	<b>Communication</b> (Conception, impression et envoi d'invitations ≈ 800, Edition de plaquettes d'informations destinés aux participants)	1 700 €	Chambre de métiers et de l'artisanat (21%)	2 440€
	<b>Organisation</b> (locations de salles et frais de bouche)	1 100€	Leader (44%)	5 060€
	<b>Temps agents</b> (1j/ atelier pour 2 personnes et 10j de suivi et organisation)	3 500 €	FISAC (50% hors temps agents) (35%)	4 000€
	<b>TOTAL</b>	<b>11 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11 500 €</b>

**Action 2 - Réunions d'informations sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des établissements recevant du public (ERP)**

<b>FONDEMENT DE L'ACTION</b>	<p>L'année 2015 sera charnière pour tous les établissements recevant du public. En effet, les personnes en situation de handicap devront pouvoir bénéficier des mêmes droits d'accessibilités.</p> <p>Dans la majorité des cas, des travaux sont nécessaires pour être en règle avec cette norme. Or la date butoir de 2015, pour l'application de cette loi impose d'anticiper la sensibilisation et l'information des entrepreneurs</p>
<b>DESCRIPTION</b>	<p>Il s'agit de mettre en place 5 réunions d'information sur la thématique de l'accessibilité des ERP. Il est envisagé une réunion dans chaque chef-lieu de canton du Pays afin de toucher le plus large public possible.</p>
<b>CIBLES</b>	<p>Les entreprises artisanales et les commerces recevant du public</p>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer les entrepreneurs sur les obligations d'accessibilité des personnes handicapées</li> <li>- Permettre aux entrepreneurs d'anticiper cette question avant l'échéance de 2015</li> </ul>
<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<p>La réalisation de travaux d'accessibilité dans les ERP du Pays</p>
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	<p>Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire</p>
<b>ROLE DE L'ANIMATEUR ORAC</b>	<p>Suivi et participation à l'action</p>
<b>ACTEURS CONCERNES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chambre de Métiers et de l'Artisanat</li> <li>- Chambre de Commerce et d'Industrie</li> <li>- DDT 37</li> <li>- CNISAM</li> <li>- Pays Loire Touraine</li> </ul>
<b>INDICATEURS D'EVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de participation aux réunions d'informations</li> <li>- Témoignages des participants</li> </ul>

**ECHEANCIER**

	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
<b>REFLEXION</b>			
<b>REALISATION</b>			

**COUT GLOBAL - BUDGET PREVISIONNEL :**

	<b>DEPENSES HT</b>	<b>RECETTES</b>		
<b>TRANCHE 2</b>	<b>Prestations</b> des intervenants pour 5 réunions d'informations			
		3 000 €		
	<b>Communication</b> (Conception, impression et envoi d'affiches, de flyers et d'invitations, édition de plaquettes d'informations pour les participants)	4 500 €	Chambre de métiers et de l'artisanat (26%)	3 600 €
	<b>Organisation</b> (locations de salles et frais de bouche)	1 300 €	Leader (42%)	5 800 €
	<b>Temps agents</b> (1/j par réunion pour 2 agents et 10 j pour suivi et organisation)	5 000 €	FISAC (50% hors temps agents) (32%)	4 400 €
	<b>TOTAL</b>	<b>13 800 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>13 800 €</b>

**Volet 4 – Accompagner les entrepreneurs dans leurs démarches de transmission**

**Action 1 - Forum sur la transmission d'entreprise à destination des artisans et commerçants de plus de 55 ans**

<b>FONDEMENT DE L'ACTION</b>	<p>Le Pays compte plus de 700 chefs d'entreprises âgés de 50 ans et plus. Ces professionnels susceptibles de partir à la retraite prochainement se doivent d'anticiper la transmission de leurs entreprises. En effet, transmettre une entreprise est une démarche de longue haleine commençant par la recherche d'un repreneur jusqu'à la transition au sein de l'entreprise.</p> <p>Les professionnels se sentent souvent dépourvus face à ces démarches et repoussent l'échéance du départ. C'est pourquoi, il est important de les informer et de les accompagner dans ce processus.</p>
<b>DESCRIPTION</b>	<p>Il est envisagé de mettre en place sur le Pays, <b>un forum de la transmission d'entreprise</b> permettant aux entrepreneurs, futurs retraités, de se rencontrer, de s'informer et d'échanger avec des partenaires indispensables (Chambres consulaires). Ce forum c'est leurs offrir une première prise de contact afin d'être accompagné dans leur projet de transmission.</p>
<b>CIBLES</b>	<p>Les entrepreneurs âgés de 50 ans et plus</p>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eviter la fermeture d'établissement par faute de transmission ou par une transmission mal accompagnée</li> <li>- Sensibiliser les cédants aux aspects juridiques, fiscaux et sociaux d'entreprises</li> </ul>
<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<p>La prise de contact avec au moins une quinzaine de futurs cédants</p>
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	<p>Chambre de Métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire</p>
<b>ROLE DE L'ANIMATEUR ORAC</b>	<p>Suivi de l'action</p>
<b>ACTEURS CONCERNES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chambre de Métiers et de l'Artisanat</li> <li>- La chambre de Commerce et d'Industrie</li> <li>- Les notaires</li> <li>- Les banques et assurances</li> <li>- Le Pays Loire Touraine</li> </ul>
<b>INDICATEURS D'EVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de participants au Forum</li> <li>- Nombre de prise de contact</li> </ul>

**ECHEANCIER**

	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
<b>REFLEXION</b>			
<b>REALISATION</b>			

**COUT GLOBAL - BUDGET PREVISIONNEL :**

	<b>DEPENSES HT</b>	<b>RECETTES</b>	
<b>TRANCHE 2</b>	<b>Communication</b> (Conception, impression et envoi d'invitation, édition de plaquette d'information)		
	2 360 €		
	<b>Organisation</b> (Location de salle, de décoration et frais de bouche)	520 €	Chambre de Métiers et de l'Artisanat  FISAC (50% hors temps agent)
	2 800 €		4 240 €
	1 440 €		
	<b>Temps agents et frais de structure</b> (9j pour l'organisation et le suivi de l'action)		
	<b>5 680 €</b>	<b>5 680 €</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>	

### III. TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIONS

Actions \ Partenaires	Coût total HT	Union Européenne	%	Etat	%	Région	%	Département	%	Chambres consulaires	%	Entreprises	%	Union commerciale et syndicat	%	Pays	%	Autres	%
<b>Investissement</b>																			
Aides directes à la modernisation d'entreprises commerciales et artisanales	3 700 000 €			391 500 €	10,6%	241 500 €	6,5%	150 000 €	4%			2 917 000 €	78,8%						
<b>Fonctionnement- Animation</b>																			
Poste animatrice à mi temps	15 390 €			7 500 €	48,7%											7 890 €	51%		
Expertise des dossiers	67 000 €			33 500 €	50,0%					33 500 €	50%								
<b>Fonctionnement -opérations collectives</b>																			
<b>Volet n°1</b>																			
Circuit de leçons de cuisine en plein air	11 500 €			5 750 €	50%							1 000 €	9%			3 250 €	28%	1 500 €	13%
<b>Volet n°2</b>																			
Guide des clés du bon commerçant de marché	5 500 €									400 €	7,3%			400 €	7,3%	4 700 €	85,5%		
Cycle de formation à destination des professionnels des marchés	3 000 €			1 500 €	50%									600 €	20%	900 €	30%		
<b>Volet n°3</b>																			
Atelier de formation sur l'adaptation des logements destinés aux artisans du bâtiment	11 500 €	5 060 €	44%	4 000 €	35,0%					2 440 €	21,0%								
Réunions d'information sur l'accessibilité des ERP	13 800 €	5 800 €	42%	4 400 €	32%					3 600 €	26%								
<b>Volet n°4</b>																			
Forum sur la transmission d'entreprises	5 680 €			1 440 €	25,4%					4 240 €	74,6%								
<b>Total</b>	<b>3 833 370 €</b>	<b>10 860 €</b>	<b>0,3%</b>	<b>449 590 €</b>	<b>12%</b>	<b>241 500 €</b>	<b>6%</b>	<b>150 000 €</b>	<b>4%</b>	<b>44 180 €</b>	<b>1,2%</b>	<b>2 918 000 €</b>	<b>76%</b>	<b>1 000 €</b>	<b>0,03%</b>	<b>16 740 €</b>	<b>0,4%</b>	<b>1 500 €</b>	<b>0,04%</b>